

Concours de projets pilotes bi-réseaux 2017-2018 (RRISQ-Réseau-1 Québec)

Document informatif

Ce concours subventionnera un projet bi-réseaux

Modalités : Ce concours de projets pilotes est ouvert à tous les **membres chercheurs réguliers** du RRISQ et à tous les **membres** du Réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne (Réseau-1 Québec).

Objectif : Promouvoir la collaboration entre deux réseaux de recherche autour de projets portant sur l'intervention en sciences infirmières en contexte de première ligne.

Les fonds servent à offrir une aide pour un projet pilote impliquant une collecte de données en vue de préparer ou de renforcer une soumission à un concours de financement externe. L'équipe de recherche doit donc s'engager à déposer une demande de subvention auprès d'un organisme de financement externe à la fin du projet pilote bi-réseaux (dans les 2 ans suivant l'obtention de la subvention).

Les chercheurs réguliers du RRISQ ne peuvent **déposer qu'une seule demande** à ce concours comme chercheur principal.

Toute soumission doit mettre l'accent sur les domaines de recherche privilégiés des du RRISQ et du Réseau-1 Québec

Fonds disponibles :

- 16 000\$ dont la moitié proviendra de chacun des réseaux (2 ans pour l'utilisation des fonds)
- Un seul projet sera subventionné

Critères d'éligibilité :

- 1) Pour encourager des nouvelles collaborations entre les deux réseaux, l'équipe doit inclure:
 - Un membre chercheur régulier du RRISQ (qui sera le chercheur principal ou le cochercheur principal).
 - Un membre chercheur du Réseau-1 Québec qui n'est pas membre du RRISQ (qui sera le chercheur principal ou le cochercheur principal)
 - Une infirmière clinicienne, un décideur ou un utilisateur de connaissances qui sont membre d'un ou des deux réseaux
- 2) Le projet doit intégrer la thématique des deux réseaux participants
- 3) La priorité sera donnée aux projets incluant **deux chercheurs ou cochercheurs provenant d'universités différentes.**

Autre information :

- Toute demande de subvention externe, présentation ou publication qui résulteront de ce financement doivent inclure comme co-chercheurs ou co-auteurs, les chercheurs principaux et co-chercheurs impliqués dans la présente demande.
- Pour assurer une représentativité des deux réseaux, les demandes seront évaluées par :
 - Un chercheur régulier du RRISQ.
 - Un membre du Réseau-1 Québec qui n'est pas membre du RRISQ
 - Une infirmière clinicienne, un décideur ou un utilisateur de connaissances venant d'un des deux réseaux

Évaluation :

1) Pertinence pour l'intervention infirmière du RRISQ (score de 1 à 4 évalué selon le rang)

Rang 1 (4 points)

- Développement d'une nouvelle intervention ou adaptation d'une intervention existante; implantation et évaluation de l'intervention. L'intervention est introduite dans le devis de recherche. Il peut s'agir d'un seul groupe ou comparaison de groupes. Le but principal est d'évaluer la faisabilité et l'acceptabilité du devis ou de l'intervention, ou du processus d'implantation en vue de soumettre une demande de projet de recherche ultérieurement.

Rang 2 (3 points)

- Développement approfondi d'une théorie liée à une intervention (ex : théorie de l'intervention, théorisation ancrée). L'intervention est introduite par le devis de recherche. Il peut s'agir d'un seul groupe ou comparaison de groupes.
- Description ou comparaison d'interventions existantes ou de modes de pratiques existantes auprès de la clientèle cible. L'intervention est introduite par le devis de recherche. Le but principal est d'évaluer la faisabilité et l'acceptabilité du devis ou de l'intervention ou du processus d'implantation en vue de soumettre une demande de projet de fonctionnement ultérieurement.
- Les revues des écrits scientifiques, systématiques ou méta analyses ne sont pas considérées au rang 2 pour le présent concours.

Rang 3 (2 points)

- Évaluation d'un programme existant (ex : évaluation d'un curriculum en place, d'un programme de mentorat ou de formation continue en place; évaluation d'un programme de qualité ou sécurité de soins; programme de soins de fin de vie en place, programme de prévention des chutes en place, etc.) Il peut s'agir d'un seul groupe ou comparaison de groupes.

- Description ou comparaison d'interventions existantes ou de modes de pratiques existants (en quoi consiste l'intervention ou la pratique).
- Description de la perception d'intervenants (infirmières, étudiantes, cliniciennes, gestionnaires), de la perception de l'intervention, ou de l'effet que l'intervention pourrait avoir sur la clientèle visée, sans que la clientèle visée ne soit sollicitée (ex : perception des infirmières de l'utilité perçue d'une intervention réalisée auprès de patients).

Rang 4 (Non finançable pour ce concours)

- Étude descriptive (ex : étude de besoins, étude de barrières et facilitateurs anticipés à l'implantation ou la pérennisation d'une intervention reconnue ou d'une pratique reconnue sans l'implantation et évaluation de l'intervention).
- Étude descriptive d'un concept non lié à l'intervention (ex : anxiété, attachement, douleur).
- Étude corrélationnelle pour identifier les facteurs où on devra intervenir dans le futur.
- Revue de littérature, revue systématique, méta-analyse.

Chacun des 5 critères suivants sera évalué entre 1 et 4 selon les cotes suivantes:

- 4- Excellent
- 3- Bon
- 2- À retravailler
- 1- Faible

2) Pertinence pour les priorités de recherche du Réseau-1 Québec (score de 1 à 4)

Les priorités de recherche du Réseau-1 Québec sont :

- L'introduction d'un changement dans la prestation de services, l'application en pratique de nouvelles connaissances, ou la transposition d'une innovation d'un milieu à un autre en vue d'améliorer la qualité et l'intégration des soins de première ligne pour les patients.
- La dimension de mise en œuvre ainsi que les impacts immédiats des changements ou des nouvelles pratiques qui sont introduits.
- Un alignement avec les priorités de recherche à moyen et long terme du Réseau-1 Québec dans le cadre du Réseau pancanadien de la SRAP sur les innovations en soins de santé de première ligne et intégrés (dont le Réseau-1 Québec est membre). Voir : <http://reseau1quebec.ca/priorites-de-recherche-du-reseau-1-dans-le-cadre-du-reseau-isspli/>

3) Clarté de la problématique et des objectifs (score de 1 à 4)

4) Rigueur de la méthodologie (score de 1 à 4) (doit obtenir un score de 3 (bon) ou 4 (excellent) pour être financé)

5) Réalisme du budget et de l'échéancier du projet (score de 1 à 4)

- Si le montant demandé est complémentaire à un autre projet en cours, vous devez justifier que les montants ne seront pas alloués aux mêmes dépenses.
- La majorité des activités de l'échéancier sont prévues dans l'année suivant la date du concours.

6) Résultats escomptés et retombées en termes de projet futur et dissémination
(publication, soumission à un concours externe, présentation etc.) (score de 1 à 4)

Les demandes avec un score total inférieur à 70% (17/24) ne sont pas éligibles pour être financées. Seules les informations données dans le formulaire seront considérées. Tout autre document non demandé sera retiré de la demande.

Dépenses admissibles

Veillez vous référer aux *Règles communes générales* du FRQ-S.